



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour publication immédiate

Départ de médecins au CLSC des Seigneuries de Saint-Amable

Le CSSS Pierre-Boucher, la municipalité de Saint-Amable et le député Stéphane Bergeron unissent leurs efforts pour attirer de nouveaux médecins.

Le 24 février 2010 – À la suite de l'annonce du départ de médecins du GMF (groupe de médecine de famille) des Seigneuries desservant le CLSC de Saint-Amable, le CSSS Pierre-Boucher, la municipalité de Saint-Amable et le député Stéphane Bergeron souhaitent unir leurs efforts afin d'intéresser de nouveaux médecins de famille à effectuer leur pratique à Saint-Amable.

En plus des efforts remarquables déployés par les médecins du GMF pour assurer le suivi médical de tous les patients inscrits à Saint-Amable et pour limiter les impacts sur les services offerts à la population, le CSSS Pierre-Boucher souhaite poursuivre ses actions pour attirer de nouveaux médecins dans cette municipalité. La pénurie de médecins de famille et les règles entourant la répartition des nouveaux médecins sur le territoire québécois font en sorte que le CSSS Pierre-Boucher doit concentrer ses efforts de recrutement auprès de médecins déjà en pratique s'il veut agrandir l'équipe médicale en poste à Saint-Amable. « Il faut faire preuve d'imagination et de créativité pour attirer des médecins qui ont déjà installé leur pratique dans une clinique et le CSSS Pierre-Boucher est prêt à s'investir avec la municipalité et le député de Verchères pour trouver des solutions à cette

situation contraignante pour la population » a déclaré le Dr Michel Laurence, directeur médical et des services professionnels au sein du CSSS Pierre-Boucher.

Tout comme le CSSS Pierre-Boucher, la municipalité de Saint-Amable a toujours souhaité que ses concitoyens soient desservis adéquatement en matière de soins et de services de santé et compte participer activement à l'identification d'une stratégie de recrutement qui peut donner des résultats. « Notre municipalité est disposée à faire preuve d'audace et à faire connaître aux médecins les attraits de Saint-Amable et de la communauté qui l'habite » a déclaré François Gamache, maire de Saint-Amable. « La mobilisation de la population, l'identification de mesures pouvant faciliter le déménagement de la pratique médicale d'un médecin et l'élaboration d'un plan marketing sont parmi les mesures envisagées » a ajouté le maire Gamache.

Le député de Verchères, Stéphane Bergeron, entend de son côté sensibiliser les autorités gouvernementales à la situation vécue par la population de Saint-Amable et à son besoin criant d'obtenir des services médicaux adéquats. « La population de Saint-Amable compte un des plus hauts taux de natalité au Québec. Les familles et les enfants qui y vivent, notamment les personnes les plus vulnérables, doivent pouvoir recevoir les services appropriés » a déclaré le député. « La population de la municipalité de Verchères était dans une situation comparable voilà quelques années et la combinaison des efforts de la communauté, de la municipalité, du CSSS Pierre-Boucher et de mon équipe ont porté leurs fruits ».

La municipalité entend agir comme catalyseur de toutes les actions posées qui mèneront, d'ici peu, à l'élaboration d'un plan d'action structuré et audacieux.

Quant aux services offerts au CLSC de Saint-Amable, ils seront poursuivis tel qu'actuellement jusqu'au 1^{er} avril 2010. À compter de cette date, la clinique

de rendez-vous prioritaires devra être interrompue et les usagers inscrits seront dirigés au CLSC de Varennes. Deux médecins poursuivront toutefois leur pratique médicale sur rendez-vous à Saint-Amable. De plus, une infirmière clinicienne recevra du lundi au vendredi, avec et sans rendez-vous, les usagers et offrira des services cliniques à l'intérieur de son champ de pratique professionnelle.

- 30 -

Source :

France Descôteaux, CSSS Pierre-Boucher
450 468-8431

Diane Duplin, bureau du député de Verchères
450 652-4419

François Gamache, maire de Saint-Amable
450 649-3555